

Les aides à l'emploi et à l'apprentissage

métier travail **diplôme** salaire
APPRENTISSAGE
formation **compétences** carrières



Sport  **Emploi**

Emploi & apprentissage



UN PANEL D'AIDES



**Emplois Agence
3 ans**

12K €/poste/ an

Apprentissage

6 K€ max / apprenti

ouverture aux
étudiant-es STAPS

priorité aux apprentis
non éligibles à l'aide
exceptionnelle du
ministère du Travail



**Emplois « 1
jeune 1
solution »**

1 an

10 K€ / poste

- 30 ans

**Exclusivement
créations d'emplois**



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



#1jeune1solution

EMPLOI

Priorités régionales

Développement
d'emplois de
personnels qualifiés

Accompagner les
jeunes vers l'emploi
par le dispositif
#1jeune1solution
(moins de 30 ans)

Création d'emplois
comprenant des
missions de
développement

Recruter les
nouveaux emplois,
**prioritairement au
sein des territoires
carencés**

Profils de poste :
réduction des inégalités,
sport santé, sport en
entreprise, Aisance
aquatique, SRAV

EMPLOI ANS

- **12000 euros sur 3 ans**
- CDI
- Temps plein priorisé
- 2 profils de poste prioritaires :

Educateur sportif avec
carte professionnelle ou
attestation de stagiaire

Agent de
développement

- Mise en œuvre d'un projet associatif
- Avis de la Fédération
- 63 postes sur la région

1 jeune-1 solution

- Financé par l'union européenne
- Création de poste
- **10000 euros sur 1 an**
- CDD ou CDI
- Jeune de – 30 ans
- Profils de poste :

Réduction des inégalité
d'accès dans le sport/
santé/ handicap/ sésame

Pas de diplôme exigé
sauf si missions
d'encadrement

- 61 postes sur la région



EMPLOI ANS

1 jeune-1 solution



Pas de cumul des aides à la professionnalisation avec les contrats francs/ PEC/ contrats de professionnalisation

La DGEFP a établi les règles de cumul suivantes pour les aides à la professionnalisation de l'Agence :

	DISPOSITIFS AGENCE NATIONALE DU SPORT				AUTRES DISPOSITIFS							
	Emploi Agence du Sport	ESQ para sport	Apprentissage Agence du Sport	Emploi Agence du Sport 1 jeune 1 solution	Aide unique - contrat d'apprentissage	Aide unique - contrat de professionnalisation	Emplois francs	Emplois Fonjep	Parcours emploi compétences (PEC)	Réduction générale des cotisations patronales (allègement Fillon)	Contrat initiative emploi (CIE jeunes)	Aide à l'embauche des jeunes 1 jeune 1 solution (4KE)
Emploi Agence du Sport		Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
ESQ para sport	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Apprentissage Agence du Sport	Non	Non		Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Emploi Agence du Sport 1 jeune 1 solution	Non	Non	Non		Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non



EMPLOI ANS



1 jeune-1 solution

De la création de l'emploi à sa pérennisation
Où en êtes vous ?

OUTIL de calcul du coût de l'emploi :

<https://crdla-sport.franceolympique.com/art.php?id=34277>



Contactez le conseiller emploi **avant le 2 mai**
magali.le-floch@ac-normandie.fr
02 32 08 96 42

FIN DE SAISIE 18 MAI



APPRENTISSAGE

Soutenir
financièrement les
associations qui
recrutent un nouvel
apprenti

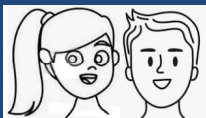
6000 euros maximum
pour les + de 26 ans
et pour les moins de 21
ans après le 30 juin

Recruter les
nouveaux apprentis,
**prioritairement au
sein des territoires
carencés**

La formation doit conduire à
l'obtention d'un diplôme
reconnu par le Code du
Sport et donc permettant
d'exercer contre
rémunération

Associations employeuses :
Associations agréées sport/
GE et clubs omnisport/
Comités départementaux/
Ligues

APPRENTISSAGE



2 demandes maximum/ structure

Modalités :

Présentation du projet lié au recrutement du jeune
Contrat d'apprentissage signé ou inscription en formation



Contactez le conseiller emploi à la DRAJES

florent.leboucher@ac-normandie.fr

06 49 81 62 46



FIN DE SAISIE 6 SEPTEMBRE